








Association **La Molineuvoise**

Siège social : mairie de MOLINEUF

**Distance** : 12 km  
**Durée du parcours** : 3H0  
**Communes traversées** : Molineuf - Orchaise - Chambon/Cisse

**Fiche n°3**  
**sept 2007**

<b>0</b>	0	Partir de la place de la Mairie de Molineuf en direction du village d'Orchaise (RD.766) en marchant sur le trottoir gauche.
<b>1</b>	0,3km	Au bout de 300m environ, emprunter à gauche un petit sentier qui part en contrebas de la route. A l'embranchement, prendre le sentier à gauche qui remonte en pente assez raide pour rejoindre la route dite « chemin des Blossières ». Tourner à droite sur la route et la suivre pendant 300m environ
<b>2</b>	0,9km	Prendre le sentier assez large à gauche de la route. Le chemin monte le coteau durant 800m environ.
<b>3</b>	1,9km	A l'embranchement au sommet de la pente, prendre le sentier de gauche.
<b>4</b>	2,3km	Traverser la RD.155 et emprunter le chemin agricole en face qui longe les bois de Bury. Rester sur ce chemin durant 500m.
<b>5</b>	2,8km	Rentrer dans le bois et suivre un petit sentier qui serpente en fossé durant 700m..
<b>6</b>	3,5km	A l'embranchement où convergent 5 sentiers, prendre le 2 <sup>e</sup> sentier à votre droite et marcher 500m jusqu'à l'orée du bois. A la sortie du bois, tourner à droite et suivre le chemin agricole qui longe le bois durant 800m.
<b>7</b>	4,8km	Traverser la RD.131 et prendre le chemin blanc en face. Le suivre durant 700m jusqu'à la RD.45.
<b>8</b>	5,5km	Traverser la RD.45 et prendre une petite route en face en direction de Coulanges sur 300m environ Quitter la route en empruntant un petit sentier à gauche de la route et descendre le coteau à travers bois. Au pied du coteau, prendre à gauche et continuer sur le sentier qui rejoint une petite route goudronnée au lieu-dit « l'Aubepin ». Rester sur cette route durant 300m et rejoindre le pont Fouleret sur la Cisse.
<b>9</b>	6,9km	 Prendre la RD.45 à droite (GR. 353A ) en traversant le pont en direction du village de Chambon-sur-Cisse.  Après 400m environ, tourner à droite dans la rue des Loges. La suivre durant 400 jusqu'au carrefour avec la RD.135.
<b>10</b>	7,7km	 Tourner à gauche en longeant un mur de pierres.  Prendre à droite la rue de saint Louis et la suivre durant 500m environ..
<b>11</b>	8,2km	 Prendre à droite une petite route d'abord goudronnée puis en terre appelée le chemin des Roties.
<b>12</b>	8,8km	Prendre le sentier de gauche en quittant le GR.353A. Suivre ce sentier durant 300m et tourner à gauche sur la petite route qui longe un mur de pierres surmonté d'une grille. Prendre le chemin de terre à droite marqué d'un sens interdit. A la sortie du chemin, on rejoint la rue de Saint-Louis. Prendre le sentier herbeux qui se trouve entre 2 clôtures de jardin immédiatement en face. Continuer toujours tout droit sur ce sentier durant 300m et rejoindre une route goudronnée qui longe l'orée de forêt. Tourner à droite sur cette route et marcher 150m jusqu'au prochain carrefour.
<b>13</b>	9,8km	Prendre à gauche l'allée de forêt des Héronières. Suivre l'allée jusqu'au carrefour et tourner à gauche sur l'allée de Bury..
<b>14</b>	10,3km	Immédiatement après le carrefour, prendre un sentier de forêt à droite et rentrer dans la forêt. Marcher 600m vers l'ouest
<b>15</b>	10,9km	A la 1 <sup>ère</sup> intersection tourner à droite et suivre le sentier durant 450m
<b>16</b>	11,4km	Au carrefour, prendre l'allée de forêt à gauche, franchir le petit ponceau et continuer sur le chemin blanc après être sorti de la forêt. Le chemin devient goudronné à hauteur des premières maisons. Continuer jusqu'à l'intersection avec une rue en pente et prendre à gauche. En bas de la descente tourner à droite et continuer tout droit vers Orchaise-Angers pour rejoindre la mairie
<b>0</b>	12,4km	Arrivée

## Variante 6km

Au point **6**, prendre le chemin sur votre gauche. Au bout de 900m, tourner à gauche sur la route. En face de l'église de Saint-Secondin, prendre à droite le sentier agricole. Au bout du chemin, tourner à gauche sur le chemin blanc et continuer jusqu'au prochain carrefour. Tourner à droite sur la route et descendre jusqu'à la mairie.

